



Compte-rendu – Conseil municipal du 3 février 2022

Suppression d'un poste d'adjoint au Maire et modification des indemnités de fonctions

Le conseil municipal approuve la suppression d'un poste d'adjoint. Monsieur BARRÉ, Maire, informe qu'il présidera la commission Finances.

Adopté à la majorité, 14 pour, 1 abstention : Madame DUFROU, 4 contre : Mesdames DAZIN et ROUSSEAU, Messieurs MORVAN et MORIN

Modification de la composition des commissions

Le conseil municipal accepte de modifier la désignation des membres des commissions suite à l'installation de Madame CHAUVIN.

Adopté à la majorité, 15 pour, 4 abstentions : Mesdames DAZIN et ROUSSEAU, Messieurs MORVAN et MORIN

Création d'un poste d'agent d'animation

Création d'un emploi d'agent animation à temps complet (35/35^{ème}) à compter du 01/04/2022.

Adopté à l'unanimité.

Suppression d'un poste d'adjoint technique

Suppression d'un emploi d'agent technique à temps complet (35/35^{ème}) à compter du 03/02/2022.

Adopté à la majorité, 17 pour, 2 abstentions : Messieurs MORVAN et MORIN

Mandat donné au CDG 53 pour la mise en concurrence de l'assurance garantissant les risques statutaires

Le Conseil municipal adhère actuellement au contrat groupe. Un accord est donné au Centre de Gestion de La Mayenne afin de renouveler une consultation groupée pour l'assurance des risques statutaires du personnel territorial qui arrive à échéance le 31/12/2022.

Adopté à l'unanimité.

Dénomination de rue du lotissement de la Martinière II

Pour faciliter le repérage des habitations il est nécessaire de procéder à la dénomination des voies communales pour les services de secours, La Poste et autres services publics ou commerciaux. La dénomination est approuvée pour la rue du lotissement de la Martinière II : rue du Château d'Eau.

Adopté à la majorité, 14 pour, 5 abstentions : Mesdames DUFROU, DAZIN et ROUSSEAU, Messieurs MORVAN et MORIN

Informations du Maire :

• Enquête publique

Actuellement, une enquête publique d'une durée de trente-et-un jours consécutifs, relative au projet de construction de l'usine des eaux de Laval-Agglomération à Changé et des conduites de transfert d'eau associées, porté par la communauté d'agglomération de Laval-Agglomération, est ouverte du lundi 24 janvier 2022 – 14h00 au mercredi 23 février 2022 – 17h30 inclus.

• Dates des réunions

Commission Environnement – Cadre de vie – Communication :
Jeudi 10 février 2022 à 20h30

Commission Enfance – Jeunesse – Vie Scolaire :
Mercredi 23 février 2022 à 20h30

Commission Vie Associative – Sport – Bibliothèque – Restaurant scolaire :
Mercredi 2 mars 2022 à 18h00

Commission Finances :
Mardi 8 mars 2022 à 20h30

Le prochain conseil municipal aura lieu le jeudi 3 mars 2022.

Séance est levée à : 21h30

Le Maire,



Olivier BARRE

